

**AVIS PUBLIC  
DE CONSULTATION ÉCRITE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DISPOSITIONS  
GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS  
(T.N.O.) RIVIÈRE-BONAVENTURE ET RUISSEAU-LEBLANC  
DE LA MRC DE BONAVENTURE**

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (T.N.O.) RIVIÈRE-BONAVENTURE ET RUISSEAU-LEBLANC DE LA MRC DE BONAVENTURE

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée :

**QUE** le Conseil des maires de la MRC de Bonaventure, suite à l'adoption, par la Résolution numéro 2021-03-74 lors de la séance du 17 mars 2021, du projet de Règlement numéro 2021-05 modifiant le Règlement numéro 2015-04 (Règlement sur les dispositions générales et administratives) des Territoires non organisés (T.N.O.) Rivière-Bonaventure et Ruisseau-Leblanc de la MRC de Bonaventure, tiendra une consultation écrite 15 jours suivant l'affichage du présent avis public ce, en conformité avec la Loi ;

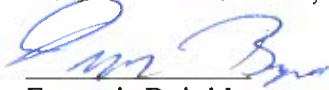
**QUE** ce Règlement a pour objet et conséquence de modifier la terminologie de « Façade avant » à l'article 2.5 du présent règlement;

**QU'IL** sera possible de faire la consultation de ce projet de Règlement au bureau de la MRC de Bonaventure aux heures ordinaires de bureau et sur le site web de celle-ci à l'adresse [www.mrcbonaventure.com](http://www.mrcbonaventure.com). Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante [info@mrcbonaventure.com](mailto:info@mrcbonaventure.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante 51, rue Notre-Dame, New Carlisle (Québec), G0C 1Z0.

**QUE** ce projet de Règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce projet de Règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à New Carlisle, ce 18 mars 2021.



François Bujold,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**de l'  
AVIS PUBLIC  
pour la  
CONSULTATION ÉCRITE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05  
MODIFIANT RÈGLEMENT SUR LES DISPOSITIONS  
GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES NUMÉRO 2015-04  
DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (T.N.O.) RIVIÈRE-BONAVENTURE ET  
RUISSEAU-LEBLANC DE LA MRC DE BONAVENTURE**

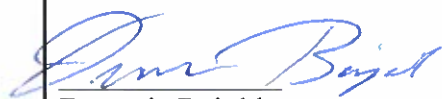
Je, soussignée, François Bujold, certifie sous mon serment d'office

que j'ai publié l'avis ci-avant conformément à la Loi,

le 18 mars 2021.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT

CE 18<sup>ème</sup> JOUR DE MARS 2021.



François Bujold,  
Directeur général et secrétaire-trésorier